

Fiche de renseignements

L'Université de Neuchâtel met au concours un poste de

professeur-e ordinaire en philosophie générale (100%)

Caractéristiques du poste : la personne candidate doit être titulaire d'un doctorat et d'un dossier de publications de haut niveau. Elle devra être en mesure d'enseigner des sujets dans le domaine de la philosophie théorique et de la philosophie pratique au niveau bachelor et master.

Exigences : la personne candidate doit être titulaire d'un doctorat dans une orientation pertinente avec le profil, et posséder de solides compétences en matière d'enseignement, de recherche et d'administration. La langue d'enseignement est le français. Les non-francophones doivent être en mesure d'enseigner en français après une période de 2 ans.

Rattachement : la professeure ou le professeur sera rattaché-e à l'Institut de philosophie en Faculté des lettres et sciences humaines.

Enseignement (7 heures hebdomadaires) :

- Cours et séminaires de niveau bachelor, dans le cadre du pilier bachelor en philosophie (en principe 4 heures/semaine sur toute l'année) ;
- Enseignements de niveau master, dans le cadre du pilier master en philosophie (en principe 2 heures/semaine sur toute l'année) ;
- Pour l'heure/semaine année restante, elle pourra migrer entre les deux tâches précédentes.

Encadrement : participation à l'encadrement des étudiants et des collaborateurs scientifiques ; direction de mémoires (en bachelor et en master) et de thèses de doctorat.

Recherche : développement de recherches personnelles en philosophie contemporaine; lancement de recherches collectives financées par des fonds de tiers. Participation aux recherches et aux activités scientifiques de l'IPHILLO, de la FLSH, et à d'autres collaborations universitaires ou scientifiques en Suisse (écoles doctorales CUSO et autres, projets FNS, etc.). Organisation de manifestations scientifiques. Insertion dynamique dans les réseaux scientifiques nationaux et internationaux. Contribution au rayonnement de l'Université et de la Faculté des lettres et sciences humaines par la promotion de la recherche dans son domaine d'expertise.

Administration : participation à l'administration de l'IPHILLO, de la Faculté des lettres et sciences humaines ainsi qu'aux autres tâches facultaires.

Dotation d'assistant : poste à 100%.

Dotation de secrétariat : accès à des services de secrétariat.

Nomination : la professeure ou le professeur est nommé-e d'abord pour une durée de quatre ans, éventuellement prolongée de deux ans. Après cette période, la confirmation de la nomination pour une durée indéterminée se fait sur la base d'une évaluation. La professeure ou le professeur est soumis-e à une procédure d'évaluation tous les six ans.

Traitement : Voir le site internet UniNE, <https://www.unine.ch/rh>.

Entrée en fonction : 1^{er} août 2018 ou à convenir.

Délai d'envoi de la candidature : 15 décembre 2017.

Candidature : la candidature est à déposer sur le site www.unine.ch/candis (réf. FLSH-PhiloGén) sous la forme d'un seul fichier pdf, incluant une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé décrivant les activités d'enseignement et de recherche, une liste de publications, la copie des titres obtenus ainsi qu'une liste d'experts capables d'évaluer les compétences scientifiques du candidat ou de la candidate. La personne candidate exposera (en 3 pages max.) ses intérêts en matière d'enseignement et de recherche, sa vision scientifique du domaine ainsi que les projets qu'elle prévoit de développer à Neuchâtel. Ne pas envoyer de publications pour l'instant, elles seront demandées par la suite.

Renseignements : d'autres renseignements peuvent être obtenus auprès du président du comité de recrutement, prof. D. Schulthess, (daniel.schulthess@unine.ch) ou auprès du doyen de la Faculté (doyen.lettres@unine.ch), ainsi que sur le site de la faculté www.unine.ch/philo.

Soucieuse de promouvoir la diversité au sein de son personnel, l'Université de Neuchâtel s'engage à offrir des conditions de travail non discriminatoires.